

Image not found or type unknown



Demande de pieces par l'avocat de la partie adverse

Par **mariagadir**, le **23/01/2009** à **02:37**

Bonjour,

je suis en procès avec mon ex, nous avons un fils en commun qui a 5 ans,dont j'ai la garde et l'autorité parentale, j'ai fais une demande devant le JAF, pour changer le mode de garde et damander que la pension alimentaire soit revisé, seulement que là je recois un courrier de mon avocate me disant qu'elle a recue un courrier officiel de l'avocat de mon ex lui demandant mon passeport en original et celui de mon fils, ce que je veux savoir c'est est ce que je suis obligé de les lui fournir ou non?

merci d'avance pour votre reponse, j'espère vous lire bientôt.